

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : ENV-MR-2016-004
Direction de l'environnement
Service des matières résiduelles
Objet : Lettre d'appui au CFER des Navigateurs pour leur projet de granulation de bois
Date : 25 janvier 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Depuis 2007, le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) des Navigateurs, une école-entreprise de Lévis, développe des lignes d'affaires axées sur le développement durable en plus de sa mission académique. Entre autres, le CFER :

- effectue le tri des matières recyclables de Bell Canada depuis plusieurs années ;
- est accrédité par l'organisme ARPE-Québec pour démanteler des produits électroniques, dont ceux apportés à l'écocentre de Lévis par les citoyens ;
- transforme des résidus de bois en différents produits (exemple : bois d'allumage vendu dans plusieurs épiceries lévisiennes).

Afin de développer la ligne d'affaire du bois, le CFER souhaite acquérir les équipements nécessaires à la fabrication de granules de bois à partir des résidus de ses opérations et d'autres sources de déchets de bois provenant d'entreprises lévisiennes. Il est prévu que les granules de bois servent à chauffer une école de la Commission scolaire des navigateurs. Ce projet du CFER prévoit traiter 120 tonnes de bois par année.

Le CFER des Navigateurs est à la fois une école et un OBNL. Il cherche à créer un milieu de formation stimulant pour des élèves ayant des difficultés scolaires. Les 125 élèves qui y sont inscrits œuvrent par le fait même au sein de l'OBNL. Ces élèves proviennent en grande partie du territoire de la ville de Lévis et sont âgés de 15 à 18 ans. En offrant un programme de formation axé sur l'emploi, le CFER des Navigateurs initie des jeunes potentiellement décrocheurs aux exigences du marché du travail.

Le CFER a franchi la première étape de sélection dans le cadre du programme de financement « *Économie Sociale et Mobilisation des collectivités* » de RECYC-QUÉBEC. Pour la deuxième et dernière étape, le CFER des Navigateurs demande l'appui symbolique de la Ville afin de démontrer à RECYC-QUÉBEC qu'elle est favorable à ce projet. La présente fiche de prise de décision vise donc à appuyer la démarche du CFER.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

Ne pas appuyer le CFER dans sa démarche diminue ses chances d'obtenir une aide financière de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du programme « *Économie Sociale et Mobilisation des collectivités* ».

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Avec l'appui de la Ville, le CFER déposera sa demande de subvention. Si la subvention est obtenue, la commission scolaire procédera à l'aménagement des locaux et les équipements devraient être livrés et installés en mars 2016. La production devrait débuter en avril 2016.

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
N/A				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

N/A

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2016 _____ 2017 _____ 2018 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____

Date : 04/02/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE 16 février, CV 22 février

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Maude Lefrançois, Direction de l'urbanisme	19 janvier 2016	Validation d'usage et de la réglementation municipale

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville, d'appuyer la démarche du Centre de formation en entreprise et récupération des Navigateurs pour un projet de granulation de bois dans le cadre de leur demande d'aide financière au programme « *Économie Sociale et Mobilisation des collectivités* » de RECYC-QUÉBEC dans la mesure où ce projet est conforme à la réglementation municipale.

Liste des pièces jointes : Annexe 1 : Lettre de M.Leduc du CFER du 11 janvier 2016

Préparé par : Delphine Azoulay Titre d'emploi : Conseillère en environnement

Recommandé par :

 Christian Paré Chef de service 04.02.2016	 Doris Dumas Coordonnatrice au PGMR 4 fév. 2016
---	--

Commentaires :

Signature de la Direction : _____ Date : / /

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale : _____

Date : 2016/02/04



Lévis, 11 janvier 2016

À l'attention du Conseil municipal de la ville de Lévis

OBJET : Demande d'appui politique dans le cadre du projet *Zéro déchet et granulation* du CFER des Navigateurs

Résumé du projet : Le CFER des Navigateurs, une école-entreprise de Charny, souhaite acquérir les équipements nécessaires à la fabrication de granules de bois à partir des résidus de ses opérations et d'autres sources de déchets de bois provenant d'entreprises lévisiennes. Dans une première phase de production, les granules de bois seraient vendues à la Commission scolaire des Navigateurs afin d'assurer le chauffage d'une de ses écoles.

Rôle de la ville de Lévis : Le CFER des Navigateurs a sollicité l'aide financière de l'organisme Recyc-Québec, dans le cadre du programme Économie Sociale et Mobilisation des collectivités. La demande de subvention a été bien accueillie en première analyse. Pour la deuxième partie de l'étude, le CFER des Navigateurs demande l'appui symbolique du Conseil municipal afin de démontrer à Recyc-Québec que la communauté lévisienne est favorable aux initiatives de développement durable des organismes de son territoire.

Présentation de l'organisme : Le CFER des Navigateurs est à la fois une école et un OBNL qui cherchent à créer un milieu de formation stimulant pour des élèves ayant de grandes difficultés scolaires. Les 125 élèves qui œuvrent auprès de l'OBNL du CFER sont inscrits à l'école du même nom. Ils proviennent en grande partie du territoire de la ville de Lévis. L'école-entreprise CFER des Navigateurs s'adresse à des jeunes de 15 à 18 ans et les prépare pour qu'ils deviennent des personnes autonomes, des travailleurs productifs et des citoyens engagés. En offrant un programme de formation axé sur l'emploi, le CFER des Navigateurs initie des jeunes potentiellement décrocheurs aux exigences du marché du travail. L'OBNL du CFER doit donc

créer des postes d'apprentissage au travail en fonction de ses deux objectifs: préparer à l'emploi et avoir un impact positif sur l'environnement.

Activités actuelles et futures du CFER des Navigateurs : Ouvert en 2007, l'école-entreprise, en plus de sa mission académique, développe des créneaux d'affaires axés sur le développement durable. Depuis plusieurs années, le CFER fait le tri des matières recyclables de Bell Canada. Le CFER est également accrédité par ARPE-Québec pour faire le démantèlement du matériel électronique, notamment le matériel acheminé à l'Écocentre de Lévis. Afin de développer la minutie de ses élèves, le CFER opère également un lave-auto. Depuis son ouverture, le CFER transforme également des résidus de bois en différents produits, notamment du bois d'allumage qui est vendu dans 3 épicerie lévisiennes.

C'est le secteur du bois que l'équipe du CFER souhaite actuellement développer. Dans un partenariat gagnant-gagnant avec la Commission Scolaire des Navigateurs (CSDN), le CFER souhaite se doter d'équipements de transformation de bois pour produire des granulés qui serviraient, dans une première phase, à chauffer une école de la CSDN. Le CFER profiterait donc d'un client fiable et la CSDN pourrait réduire ses coûts d'approvisionnement en ayant un fournisseur à proximité et en ayant un débouché pour tous ses résidus de bois générés notamment par les activités de ses centres de formation professionnelle.

Impacts sur la communauté lévisienne du projet Zéro déchet et granulation : Les retombées du projet du CFER sont multiples :

- Retombées économiques :

- Autonomie financière à long terme de l'atelier de bois du CFER
- Réduction / stabilisation des coûts de chauffage de la CSDN
- Possibilité de créer 2 à 3 emplois étudiants durant les mois de juillet et août
- Développement de partenariats d'approvisionnement en bois auprès d'entrepreneurs lévisiens
- Possibilité de devenir un partenaire majeur de la ville de Lévis lors de l'entrée en vigueur du banissement de l'enfouissement du bois

- Retombées environnementales :

- Valorisation de 110 à 120 tonnes de bois actuellement destiné au site d'enfouissement, selon les plans de la première phase de production

- Retombées sociales

- Formation des élèves à l'opération d'un ligne de production complexe

-Forte demande des entreprises lévisiennes pour du personnel de soutien qualifié dans le domaine manufacturier

Échéancier du projet : À la suite de l'obtention de la subvention, le CFER procédera à l'achat des équipements. La CSDN procédera à l'aménagement des locaux et les équipements devraient être livrés et installés vers la mi-mars 2016. À la suite d'une période de rodage, la production devrait débuter en avril suivant.

Responsable du projet : Pour toutes questions relatives à ce projet, contactez Guillaume Leduc, enseignant et membre du conseil d'administration du CFER des Navigateurs.

tél : 418-839-0500#22854

courriel : leducg@csnavigateurs.gc.ca

La direction et l'équipe du CFER des Navigateurs remercie la ville de Lévis, spécialement le Service des matières résiduelles, pour la collaboration et la confiance qui nous unit. En attendant une réponse favorable du Conseil municipal, nous vous offrons nos sincères salutations.

Guillaume Leduc

Enseignant et administrateur

CFER des Navigateurs